



## Rogers Sugar annonce des résultats solides pour le premier trimestre de l'exercice 2024 grâce au rendement élevé de ses deux secteurs d'activité

Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI », « notre », « nos », « nous ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2024 qui montrent qu'elle a dégagé un BAIIA ajusté consolidé de 30,7 millions de dollars.

« La demande de sucre raffiné de qualité qui est restée forte sur le marché intérieur et l'amélioration des activités dans notre secteur des produits de l'érable ont convergé pour produire un rendement appréciable au premier trimestre de l'exercice 2024 », a indiqué Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Nous présentons de solides résultats financiers pour le premier trimestre, malgré l'incidence défavorable de l'arrêt de travail à notre raffinerie de sucre de Vancouver qui a pris fin il y a quelques jours. Ce conflit étant derrière nous, nous sommes persuadés que nous arriverons à améliorer nos résultats financiers pour le reste de l'exercice, illustrant la solidité des fondamentaux de nos activités. »

<b>Principaux résultats consolidés du premier trimestre de l'exercice 2024</b> (non audité)	<b>T1 2024</b>	<b>T1 2023</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>		
Produits	<b>288 699</b>	261 443
Marge brute	<b>44 644</b>	41 191
Marge brute ajustée	<b>42 319</b>	41 993
Résultat des activités d'exploitation	<b>26 110</b>	26 284
BAIIA <sup>1)</sup>	<b>33 045</b>	32 713
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>30 720</b>	33 515
Bénéfice net	<b>13 852</b>	14 674
de base par action	<b>0,13</b>	0,14
dilué par action	<b>0,11</b>	0,13
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	<b>12 613</b>	15 347
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1)</sup>	<b>0,12</b>	0,15
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois <sup>1)</sup>	<b>44 261</b>	57 985
Dividendes par action	<b>0,09</b>	0,09
<b>Volumes</b>		
Sucre (en tonnes métriques)	<b>182 376</b>	192 849
Sirop d'érable (en milliers de livres)	<b>11 852</b>	11 819

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> consolidé du premier trimestre de l'exercice 2024 a atteint 30,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> consolidé du trimestre à l'étude a baissé du fait de la diminution du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur du sucre, contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> de notre secteur des produits de l'érable.
- Le 1<sup>er</sup> février 2024, les membres du personnel syndiqués de la raffinerie de sucre de Vancouver, représentés par Public and Private Workers of Canada Local 8, ont ratifié une nouvelle convention collective de cinq ans à la suite d'une grève qui avait débuté le 28 septembre 2023. Le processus de retour au travail est amorcé, et nous prévoyons que la raffinerie de sucre de Vancouver reviendra à sa pleine capacité de production au cours des prochaines semaines. Pendant l'arrêt de travail, la production de nos usines de Taber et de Montréal a été mise à contribution pour soutenir nos clients de l'Ouest canadien.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur du sucre s'est établi à 26,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024, ce qui représente une baisse de 4,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.



- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 10 473 tonnes métriques pour s'établir à 182 376 tonnes métriques au premier trimestre, du fait surtout de la baisse de nos activités à la raffinerie de sucre de Vancouver en raison du récent arrêt de travail.
- La marge brute ajustée<sup>1)</sup> du secteur du sucre s'est élevée à 199 \$ par tonne métrique au premier trimestre de 2024, par rapport à une marge brute ajustée<sup>1)</sup> de 195 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison avant tout de l'apport plus important des activités liées au raffinage du sucre.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,7 millions de dollars au premier trimestre, ce qui constitue une hausse de 1,8 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable en grande partie à une hausse des prix de vente moyens et à une réduction des charges d'exploitation.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée<sup>1)</sup> dans le secteur des produits de l'érable s'est élevé à 10,3 %, comparativement à un pourcentage de la marge brute ajustée<sup>1)</sup> de 7,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des prix de vente moyens plus élevés et de la diminution des charges d'exploitation du fait de la mise en œuvre d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue à la fin de l'exercice 2023.
- Au quatrième trimestre de 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé l'accroissement de la capacité de production et de logistique de ses activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto (le « projet d'expansion »). Le projet d'expansion progresse comme prévu et devrait faire augmenter de 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance, pour un coût de construction estimé à environ 200 millions de dollars. Cette capacité additionnelle de production et de logistique devrait être mise en service au premier semestre de l'exercice 2026.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> pour la période de douze mois close le 30 décembre 2023 se sont chiffrés à 44,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 13,7 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des dépenses en immobilisations, de la hausse des intérêts payés et de la croissance des frais de financement différés.
- Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable, la prorogeant jusqu'au 31 octobre 2027 et faisant passer à 340 millions de dollars le montant disponible pour les emprunts au titre du fonds de roulement et de l'expansion dans l'Est du Canada, ce qui représente une augmentation de 75 millions de dollars.
- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à un montant de 9,5 millions de dollars.
- Le 7 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 17 avril 2024.

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

## Secteur du sucre

<b>Principaux résultats du secteur du sucre pour le premier trimestre de l'exercice 2024</b> (non audité)	<b>T1 2024</b>	<b>T1 2023</b>
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>		
Produits	<b>229 808</b>	205 287
Marge brute	<b>36 490</b>	36 038
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>36 232</b>	37 661
par tonne métrique (\$/TM) <sup>1)</sup>	<b>199</b>	195
Charges administratives et de vente	<b>9 379</b>	6 635
Frais de distribution	<b>6 086</b>	5 062
Résultat des activités d'exploitation	<b>21 025</b>	24 341
BAIIA <sup>1)</sup>	<b>26 300</b>	29 053
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>26 042</b>	30 676
<b>Volumes (en tonnes métriques)</b>		
Volume total	<b>182 376</b>	192 849

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Au premier trimestre de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 24,5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation positive est en grande partie attribuable à la hausse du prix moyen du sucre brut no 11 et à l'apport plus important des activités liées au raffinage, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des volumes de ventes attribuable à l'arrêt de travail à notre raffinerie de sucre de Vancouver, qui s'est réglé récemment.

Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 10 473 tonnes métriques au premier trimestre de l'exercice 2024 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence nette défavorable de la réduction des volumes produits à notre usine de Vancouver attribuable au récent arrêt de travail.

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 3 631 tonnes métriques, ou 3,3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des répercussions défavorables de l'arrêt de travail à notre raffinerie de sucre de Vancouver.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont affiché une baisse de 505 tonnes métriques, ou 1,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du calendrier de la demande des clients de l'Est du Canada et de l'incidence de la réduction des activités à notre usine de Vancouver.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont augmenté de 701 tonnes métriques, ou 1,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la demande accrue des clients de l'Est du Canada.
- Les volumes d'exportations ont diminué de 7 038 tonnes métriques au cours du premier trimestre étant donné que nous avons concentré nos efforts de ventes sur le marché canadien pendant l'arrêt de travail survenu récemment à notre usine de Vancouver.

La marge brute s'est chiffrée à 36,5 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, et elle comprend un profit de 0,3 million de dollars, lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 36,0 millions de dollars et elle comprenait une perte liée à l'évaluation à la valeur de marché de 1,6 million de dollars.

La marge brute ajustée s'est établie à 36,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, par rapport à 37,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La marge brute ajustée a diminué de 1,4 million de dollars au premier trimestre de 2024, ce qui s'explique avant tout par des volumes de ventes moindres du fait de l'arrêt de travail qui a pris fin récemment à notre usine de Vancouver et une hausse des coûts de production, facteurs atténués par une marge plus élevée sur les activités liées au raffinage du sucre. L'incidence globale de l'arrêt de travail à Vancouver sur les résultats du premier trimestre est estimée à environ 3,0 millions de dollars et reflète l'incidence des volumes de ventes moindres.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 199 \$ pour le premier trimestre, ce qui représente une hausse de 4 \$ par tonne métrique par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production, comparativement à un an plus tôt.

Le résultat des activités d'exploitation du premier trimestre l'exercice 2024 s'est établi à 21,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 3,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 26,3 millions de dollars par rapport à 29,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du trimestre considéré a fléchi de 4,6 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse de la marge brute ajustée, à la hausse des charges administratives et de vente et à l'accroissement des frais de distribution. Ces variations tiennent compte de l'incidence de l'arrêt de travail à Vancouver au premier trimestre, qui est estimée à 3,0 millions de dollars.



## Secteur des produits de l'érable

<b>Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le premier trimestre de l'exercice 2024</b> (non audité)	T1 2024	T1 2023
<b>Résultats financiers (en milliers de dollars)</b>		
Produits	<b>58 891</b>	56 156
Marge brute	<b>8 154</b>	5 153
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>6 087</b>	4 332
en pourcentage des produits <sup>1)</sup>	<b>10,3 %</b>	7,7 %
Charges administratives et de vente	<b>2 761</b>	2 662
Frais de distribution	<b>308</b>	548
Résultat des activités d'exploitation	<b>5 085</b>	1 943
BAIIA <sup>1)</sup>	<b>6 745</b>	3 660
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>4 678</b>	2 839
<b>Volumes (en milliers de livres)</b>		
Volume total	<b>11 852</b>	11 819

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Les produits du premier trimestre de l'exercice considéré ont crû de 2,7 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des prix de vente moyens.

La marge brute du premier trimestre de l'exercice considéré s'est chiffrée à 8,2 millions de dollars, ce qui comprend un profit de 2,1 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 5,1 millions de dollars et elle comprenait un profit de 0,8 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude s'est fixé à 10,3 %, par rapport à 7,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit une hausse de 1,8 million de dollars de la marge brute ajustée, du fait surtout de l'accroissement des prix de vente moyens et de la baisse des charges d'exploitation suite à la mise en œuvre d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue au deuxième semestre de l'exercice 2023.

Le résultat des activités d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 5,1 millions de dollars, comparativement à 2,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est chiffré à 6,7 millions de dollars par rapport à 3,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du premier trimestre de l'exercice 2024 a progressé de 1,8 million de dollars pour s'établir à 4,7 millions de dollars, principalement en raison de la hausse du résultat ajusté des activités d'exploitation, comme il est expliqué plus haut.

## PERSPECTIVES

Suivant une solide performance en 2023, y compris nos volumes de sucre, nos produits consolidés et notre BAIIA ajusté les plus élevés à ce jour, nous nous attendons à ce que cette tendance favorable se poursuive et prévoyons dégager des produits consolidés et un BAIIA ajusté plus élevés en 2024.

La vigueur soutenue de la demande de sucre devrait favoriser la croissance interne de notre secteur du sucre en 2024. Nous nous attendons également à ce que les résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable progressent en 2024, grâce à l'amélioration des conditions du marché et aux initiatives d'automatisation de la production et d'amélioration continue récemment mises en œuvre.



## **Secteur du sucre**

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2024, malgré l'incidence défavorable du récent arrêt de travail à Vancouver qui a pris fin le 1<sup>er</sup> février 2024. La demande sous-jacente en Amérique du Nord reste forte dans toutes nos catégories de clients, soutenue par la conjoncture favorable du marché. L'augmentation prévue de la marge du secteur du sucre découlant des ententes récemment négociées aura une incidence positive sur nos résultats financiers, ce qui nous permettra d'atténuer les récentes pressions inflationnistes sur les coûts et la baisse des volumes de ventes attribuable à l'arrêt de travail survenu récemment à Vancouver.

Au premier trimestre, l'arrêt de travail a réduit les volumes de ventes, ce qui a eu une incidence défavorable d'environ 3,0 millions de dollars sur le BAIIA ajusté. La raffinerie de Vancouver produit environ 17 % de nos volumes de production de sucre raffiné. Pendant la grève, la raffinerie de sucre de Vancouver a poursuivi ses activités à volume réduit, et nous avons mis à contribution nos autres usines de Taber et de Montréal pour soutenir notre précieuse clientèle de l'Ouest canadien.

Le volume initialement prévu pour l'exercice 2024 était de 800 000 tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 4 700 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2023. En raison de la grève qui a pris fin récemment à Vancouver et de son incidence sur les volumes livrés aux clients, nous prévoyons revoir à la baisse nos perspectives initiales de 10 000 tonnes métriques pour les ramener à 790 000 tonnes métriques.

La période des récoltes de notre usine de sucre de betterave de Taber a pris fin au début du mois de novembre. Nous sommes actuellement à l'étape de transformation et nous prévoyons terminer la transformation des betteraves à sucre reçues au début du mois de mars. À l'heure actuelle, selon notre évaluation préliminaire, nous prévoyons que la récolte actuelle permettra une production de 105 000 tonnes métriques à 110 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est conforme à nos attentes.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient continuer de subir l'effet modéré des pressions inflationnistes actuelles liées au marché, alors que nous continuons de mettre l'accent sur nos initiatives de contrôle des coûts à l'échelle de nos activités.

Les frais de distribution devraient augmenter légèrement en 2024. Ces dépenses rendent compte de la conjoncture du marché qui nécessite le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients et de certains coûts engagés pour répondre aux besoins de nos clients avec du sucre raffiné importé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2024 par rapport à 2023, ce qui s'explique surtout par les hausses des coûts liés au marché au titre de la charge de rémunération et des services externes.

Nous nous attendons à une hausse de nos coûts de financement au cours de l'exercice 2024 en raison des besoins en fonds de roulement plus élevés principalement liés à la hausse du prix du sucre brut n° 11 pour l'achat de sucre brut. Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer notre exposition à ces risques au cours de l'exercice 2024.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2024. Nous prévoyons consacrer environ 25 millions de dollars à différentes initiatives. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet d'expansion, actuellement estimées à 70 millions de dollars pour l'exercice 2024.

## **Secteur des produits de l'érable**

Nous prévoyons une amélioration des résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable en 2024 par rapport à l'exercice précédent. Les résultats financiers du secteur des produits de l'érable ont été moins élevés que prévu pour l'exercice 2023, en raison principalement de la baisse des volumes et des pressions inflationnistes persistantes sur les coûts. Nous prévoyons que ces pressions financières et opérationnelles persisteront pendant la première partie de l'exercice 2024, mais nous nous attendons à ce que le secteur des produits de l'érable continue de tirer avantage des initiatives d'automatisation mises en place et des améliorations continues apportées à ses usines de Granby et de Dégelis. Ces initiatives, jumelées aux augmentations de prix négociées dernièrement, appuient la reprise de notre secteur des produits de l'érable prévue pour 2024.

Le volume des ventes attendu pour 2024 est stable par rapport au volume des ventes en 2023, soit environ 43,5 millions de livres. Ces attentes au titre des volumes de ventes reflètent la conjoncture difficile dans l'ensemble du secteur, qui se répercute sur la demande mondiale de sirop d'érable, et le faible niveau actuel de la réserve de sirop d'érable des Producteurs et Productrices Acéricoles du Québec (« PPAQ »). Ces dernières années, la réserve des PPAQ s'est épuisée en raison de récoltes inférieures à la moyenne.



Les dépenses en immobilisations du secteur des produits de l'érable ont diminué considérablement au cours des dernières années. Nous nous attendons à ce que ce secteur consacre des dépenses de l'ordre de 1 million de dollars à 1,5 million de dollars par année à des projets d'immobilisations. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le premier trimestre de l'exercice 2024 peuvent être consultés sur [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com) ou sur SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers et de la dépréciation du goodwill. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T1 2024			T1 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	36 490	8 154	44 644	36 038	5 153	41 191
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
Marge brute ajustée	36 232	6 087	42 319	37 661	4 332	41 993
Résultat des activités d'exploitation	21 025	5 085	26 110	24 341	1 943	26 284
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
Résultat ajusté des activités d'exploitation	20 767	3 018	23 785	25 964	1 122	27 086
Résultat des activités d'exploitation	21 025	5 085	26 110	24 341	1 943	26 284
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 275	1 660	6 935	4 712	1 717	6 429
BAIIA <sup>1)</sup>	26 300	6 745	33 045	29 053	3 660	32 713
BAIIA <sup>1)</sup>	26 300	6 745	33 045	29 053	3 660	32 713
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
BAIIA ajusté	26 042	4 678	30 719	30 676	2 839	33 515
Bénéfice net			13 852			14 674
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(2 325)			802
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			658			46
Impôt sur les ajustements ci-dessus			428			(175)
Bénéfice net ajusté			12 613			15 347
Bénéfice net de base par action			0,13			0,14
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,01)			0,01
Bénéfice net ajusté de base par action			0,12			0,15

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion

## Audioconférence et webémission

Rogers tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du premier trimestre de l'exercice 2024 le 8 février 2024 à 8 h 00 (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-888-886-7786. Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-877-674-7070 suivi du code d'accès 805894#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 30 avril 2024. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

## À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence estimative de l'arrêt de travail survenu récemment à notre raffinerie de sucre de Vancouver,
- la demande de sucre raffiné et de sirop d'érable,
- les volumes de ventes dans les secteurs du sucre et des produits de l'érable,
- notre projet d'expansion,
- les prix futurs du sucre brut n° 11,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée.

Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le rapport de gestion du trimestre à l'étude et dans le rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2023 pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle. Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

### **Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

M. Jean-Sébastien Couillard  
Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif  
Téléphone : 514 940-4350  
Courriel : [jscouillard@lantic.ca](mailto:jscouillard@lantic.ca)





ROGERS SUGAR INC.  
**Rapport financier T1 2024**



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 7 février 2024 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre clos le 30 décembre 2023, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), The Maple Treat Corporation (« Maple Treat ») et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMTC » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

## TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	3
FAITS SAILLANTS.....	3
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS .....	4
Résultats ajustés .....	5
INFORMATION SECTORIELLE .....	6
Sucre.....	7
Produits de l'érable.....	10
PERSPECTIVES.....	11
Sucre.....	11
Produits de l'érable.....	12
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES .....	13
Produits totaux .....	13
Marge brute .....	13
Résultat des activités d'exploitation.....	13
Charges financières nettes.....	14
Imposition.....	14
Bénéfice net .....	14
Résumé des résultats trimestriels .....	15
Situation financière.....	15
Liquidités .....	16
Flux de trésorerie disponibles.....	17
Obligations contractuelles .....	18
Ressources en capital .....	18
TITRES EN CIRCULATION .....	19
RISQUES ET INCERTITUDES.....	19
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS.....	20
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES.....	23
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS .....	23
CONTRÔLES ET PROCÉDURES .....	23
ÉNONCÉS PROSPECTIFS .....	23

## NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés généralement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Maple Treat exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Maple Treat, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et ses sous-produits, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

## FAITS SAILLANTS

- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> consolidé du premier trimestre de l'exercice 2024 a atteint 30,7 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> consolidé du trimestre à l'étude a baissé du fait de la diminution du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur du sucre, contrebalancée en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté<sup>1)</sup> de notre secteur des produits de l'érable.
- Le 1<sup>er</sup> février 2024, les membres du personnel syndiqués de la raffinerie de sucre de Vancouver, représentés par Public and Private Workers of Canada Local 8, ont ratifié une nouvelle convention collective de cinq ans à la suite d'une grève qui avait débuté le 28 septembre 2023. Le processus de retour au travail est amorcé, et nous prévoyons que la raffinerie de sucre de Vancouver reviendra à sa pleine capacité de production au cours des prochaines semaines. Pendant l'arrêt de travail, la production de nos usines de Taber et de Montréal a été mise à contribution pour soutenir nos clients de l'Ouest canadien.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur du sucre s'est établi à 26,0 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2024, ce qui représente une baisse de 4,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 10 473 tonnes métriques pour s'établir à 182 376 tonnes métriques au premier trimestre, du fait surtout de la baisse de nos activités à la raffinerie de sucre de Vancouver en raison du récent arrêt de travail.
- La marge brute ajustée<sup>1)</sup> du secteur du sucre s'est élevée à 199 \$ par tonne métrique au premier trimestre de 2024, par rapport à une marge brute ajustée<sup>1)</sup> de 195 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison avant tout de l'apport plus important des activités liées au raffinage du sucre.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,7 millions de dollars au premier trimestre, ce qui constitue une hausse de 1,8 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent attribuable en grande partie à une hausse des prix de vente moyens et à une réduction des charges d'exploitation.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée<sup>1)</sup> dans le secteur des produits de l'érable s'est élevé à 10,3 %, comparativement à un pourcentage de la marge brute ajustée<sup>1)</sup> de 7,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des prix de vente moyens plus élevés et de la diminution des charges d'exploitation du fait de la mise en œuvre d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue à la fin de l'exercice 2023.
- Au quatrième trimestre de 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé l'accroissement de la capacité de production et de logistique de ses activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto (le « projet d'expansion »). Le projet d'expansion progresse comme prévu et devrait faire augmenter de 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance, pour un coût de construction estimé à environ 200 millions de dollars. Cette capacité additionnelle de production et de logistique devrait être mise en service au premier semestre de l'exercice 2026.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> pour la période de douze mois close le 30 décembre 2023 se sont chiffrés à 44,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 13,7 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de l'augmentation des dépenses en immobilisations, de la hausse des intérêts payés et de la croissance des frais de financement différés.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

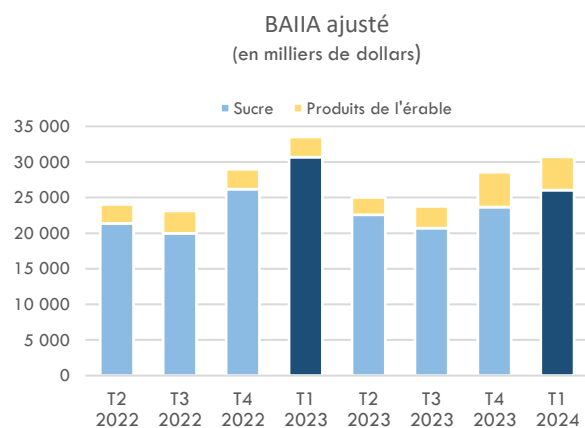
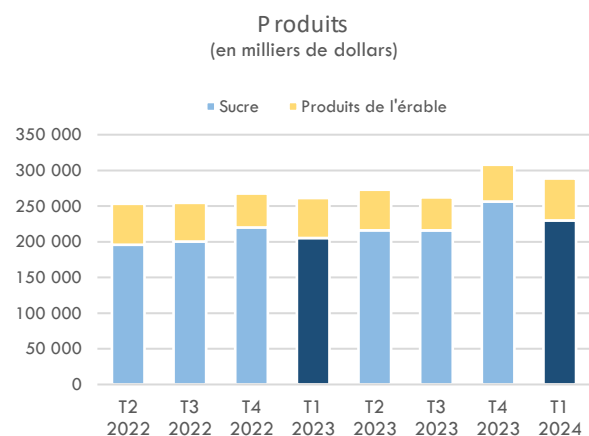
## Rapport sur les résultats du premier trimestre de 2024

- Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, nous avons modifié notre facilité de crédit renouvelable, la prorogeant jusqu'au 31 octobre 2027 et faisant passer à 340 millions de dollars le montant disponible pour les emprunts au titre du fonds de roulement et du projet d'expansion, ce qui représente une augmentation de 75 millions de dollars.
- Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à un montant de 9,5 millions de dollars.
- Le 7 février 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 17 avril 2024.

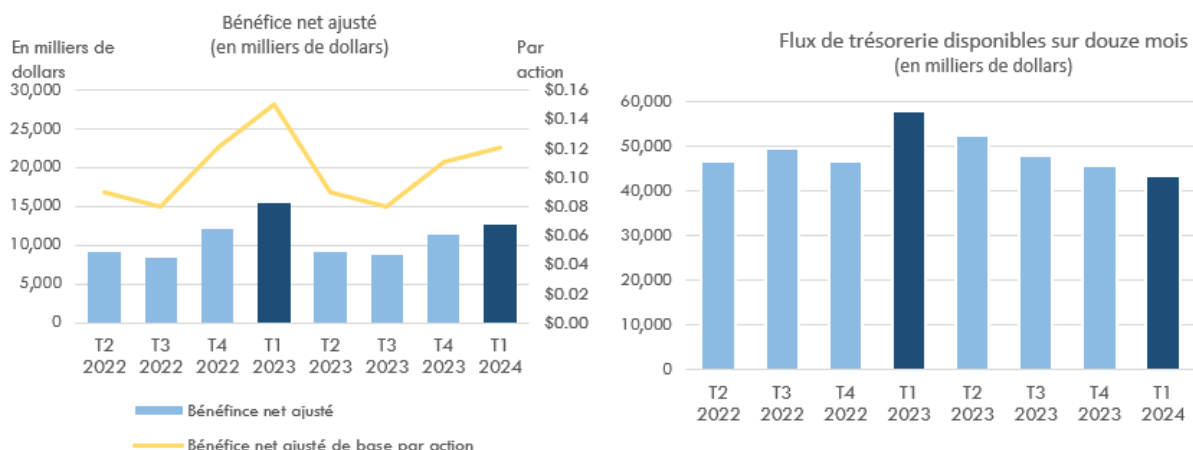
## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T1 2024	T1 2023
Sucre (en tonnes métriques)	182 376	192 849
Sirop d'érable (en milliers de livres)	11 852	11 819
Produits totaux	288 699	261 443
Marge brute	44 644	41 191
Ajustement du coût des ventes <sup>1)</sup>	2 325	(802)
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	42 319	41 993
Résultat des activités d'exploitation	26 110	26 284
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	23 785	27 086
BAIIA <sup>1)</sup>	33 045	32 713
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	30 720	33 515
Bénéfice net	13 852	14 674
de base par action	0,13	0,14
dilué par action	0,11	0,13
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	12 613	15 347
Bénéfice net ajusté de base par action <sup>1)</sup>	0,12	0,15
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois <sup>1)</sup>	44 261	57 985
Dividendes par action	0,09	0,09

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



## Rapport sur les résultats du premier trimestre de 2024



### Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé résumé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les montants des profits ou pertes latents découlant des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à l'état consolidé résumé du résultat net. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé résumé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Nous estimons que nos résultats financiers sont davantage représentatifs de nos activités pour les gestionnaires ainsi que pour les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux IFRS de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre pourcentage de la marge brute ajustée, de notre taux de la marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Ces mesures non conformes aux IFRS sont évaluées sur une base consolidée et par secteur, à l'exclusion du pourcentage de la marge brute ajustée, de la marge brute ajustée par tonne métrique, du bénéfice net ajusté par action et des flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation, au bénéfice net ajusté, au bénéfice net ajusté par action et aux flux de trésorerie disponibles sur douze mois lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T1 2024			T1 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(2 690)	–	(2 690)	(1 208)	–	(1 208)
Contrats de change à terme	(124)	1 856	1 732	273	(197)	76
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(2 814)	1 856	(958)	(935)	(197)	(1 132)
Cumul des écarts temporaires	3 072	211	3 283	(688)	1 018	330
Ajustement total du coût des ventes	258	2 067	2 325	(1 623)	821	(802)

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours du sucre brut n° 11 sur le marché (le « sucre brut n° 11 »), ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le premier trimestre de l'exercice considéré, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par un profit de 2,3 millions de dollars qui doit être déduit des résultats d'exploitation consolidés, comparativement à une perte de 0,8 million de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T1 2024			T1 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	229 808	58 891	288 699	205 287	56 156	261 443
Marge brute	36 490	8 154	44 644	36 038	5 153	41 191
Charges administratives et de vente	9 379	2 761	12 140	6 635	2 662	9 297
Frais de distribution	6 086	308	6 394	5 062	548	5 610
Résultat des activités d'exploitation	21 025	5 085	26 110	24 341	1 943	26 284
Ajustement du coût des ventes <sup>2)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	36 232	6 087	42 319	37 661	4 332	41 993
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	20 767	3 018	23 785	25 964	1 122	27 086
BAIIA <sup>1)</sup>	26 300	6 745	33 045	29 053	3 659	32 713
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	26 042	4 678	30 720	30 676	2 839	33 515
<i>Renseignements supplémentaires</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	14 948	188	15 136	8 452	94	8 546
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	82	51	133	18	45	63

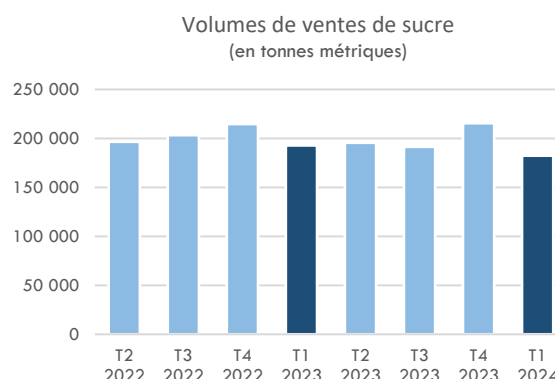
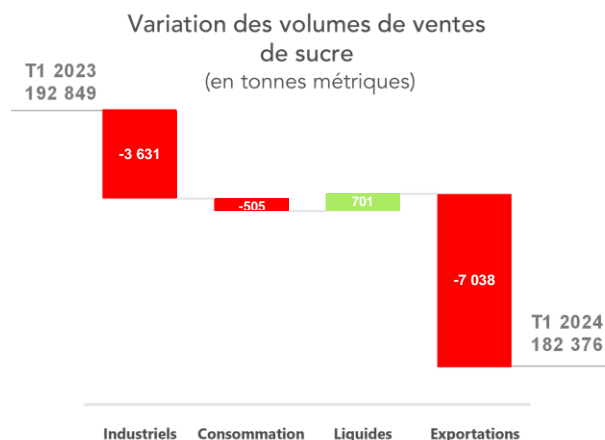
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Sucre

PRODUITS

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars)	229 808	205 287	24 521



Au premier trimestre de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 24,5 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation positive est en grande partie attribuable à la hausse du prix moyen du sucre brut n° 11 et à l'apport plus important des activités liées au raffinage, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des volumes de ventes attribuable à l'arrêt de travail à notre raffinerie de sucre de Vancouver, qui s'est réglé récemment. Au premier trimestre de 2024, le prix moyen du sucre brut n° 11 a augmenté pour se chiffrer à 25,6 cents US la livre, comparativement à 19,2 cents US la livre au premier trimestre de 2023.

Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 10 473 tonnes métriques au premier trimestre de l'exercice 2024 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence nette défavorable de la réduction des volumes produits à notre usine de Vancouver attribuable au récent arrêt de travail.

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 3 631 tonnes métriques, ou 3,3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des répercussions défavorables de l'arrêt de travail à notre usine de Vancouver.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont affiché une légère baisse de 505 tonnes métriques, ou 1,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du calendrier de la demande des clients de l'Est du Canada et de l'incidence de la réduction des activités à notre usine de Vancouver.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont augmenté de 701 tonnes métriques, ou 1,7 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la demande accrue des clients de l'Est du Canada.
- Les volumes d'exportations ont diminué de 7 038 tonnes métriques au cours du premier trimestre étant donné que nous avons concentré nos efforts de ventes sur le marché canadien pendant l'arrêt de travail survenu récemment à notre usine de Vancouver.

MARGE BRUTE

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)			
Marge brute	36 490	36 038	452
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(258)	1 623	(1 881)
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	36 232	37 661	(1 429)
Marge brute ajustée par tonne métrique <sup>1)</sup>	199	195	4
Éléments inclus dans la marge brute :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 174	4 124	50

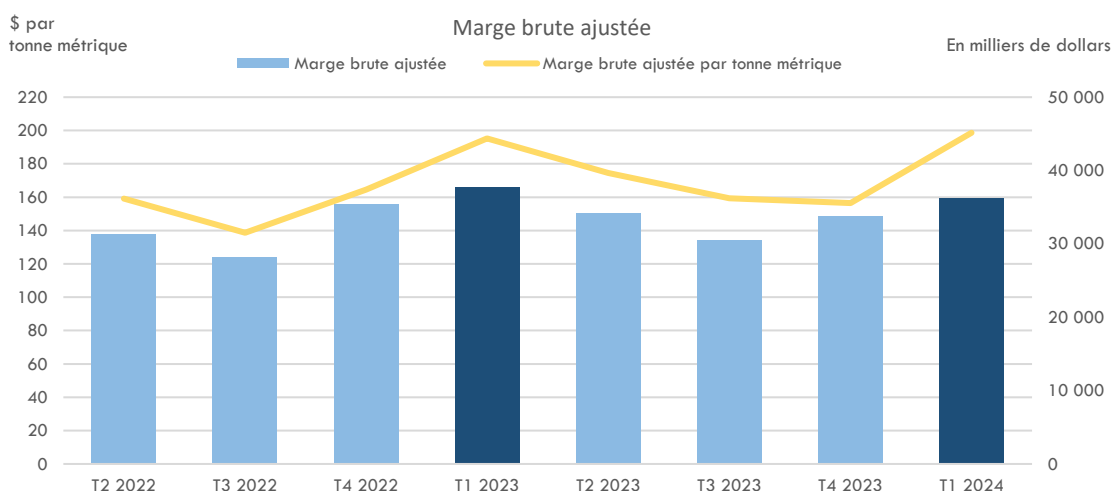
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 36,5 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, et elle comprend un profit de 0,3 million de dollars, lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 36,0 millions de dollars et elle comprenait une perte liée à l'évaluation à la valeur de marché de 1,6 million de dollars.

La marge brute ajustée s'est établie à 36,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2024, par rapport à 37,7 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La marge brute ajustée a diminué de 1,4 million de dollars au premier trimestre de 2024, ce qui s'explique avant tout par des volumes de ventes moindres du fait de l'arrêt de travail à notre usine de Vancouver qui a pris fin récemment et une hausse des coûts de production, facteurs atténués par l'apport plus important des activités liées au raffinage du sucre. L'incidence globale de l'arrêt de travail à Vancouver sur les résultats du premier trimestre est estimée à environ 3,0 millions de dollars et comprend l'incidence des volumes de ventes moindres.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 199 \$ pour le premier trimestre, ce qui représente une hausse de 4 \$ par tonne métrique par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production comparativement à un an plus tôt.



AUTRES CHARGES

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)			
Charges administratives et de vente	9 379	6 635	2 744
Frais de distribution	6 086	5 062	1 024
Éléments inclus dans les charges administratives et de vente			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	198	221	(23)
Éléments inclus dans les frais de distribution :			
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	903	367	536



Au premier trimestre de l'exercice 2024, les charges administratives et de vente ont augmenté de 2,7 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable à une diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au premier trimestre de 2023 au titre des unités d'actions liées à la performance pour la haute direction. La diminution sans effet sur la trésorerie comptabilisée au premier trimestre de 2023 découle essentiellement de la baisse du cours de l'action au cours de ce trimestre.

Au premier trimestre de 2024, les frais de distribution ont augmenté de 1,0 million de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par l'accroissement des transferts de sucre entre nos installations pour répondre aux besoins de nos clients.

#### RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars)			
Résultat des activités d'exploitation	21 025	24 341	(3 316)
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	(258)	1 623	(1 881)
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	20 767	25 964	(5 197)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 275	4 712	563
BAIIA <sup>1)</sup>	26 300	29 053	(2 753)
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	26 042	30 676	(4 634)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du premier trimestre l'exercice 2024 s'est établi à 21,0 millions de dollars ce qui représente une baisse de 3,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2024 a reculé de 5,2 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la diminution de la marge brute ajustée, la hausse des charges administratives et de vente et l'accroissement des frais de distribution. Ces variations tiennent compte de l'incidence de l'arrêt de travail à Vancouver au premier trimestre.

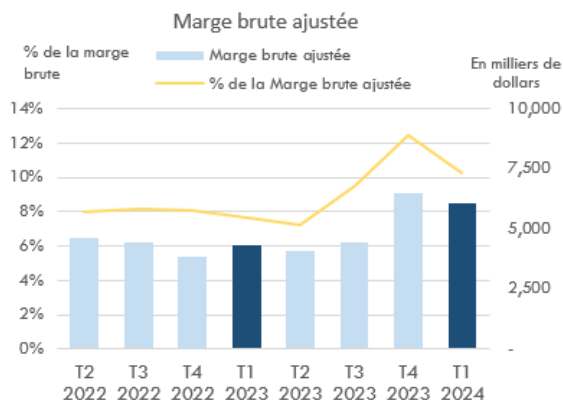
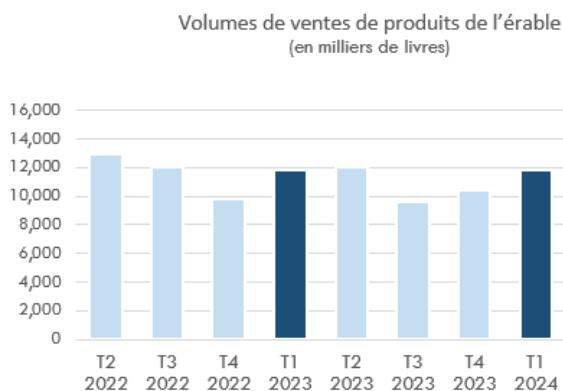
Le BAIIA du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 26,3 millions de dollars par rapport à 29,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du trimestre considéré a fléchi de 4,6 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la baisse de la marge brute ajustée, à la hausse des charges administratives et de vente et à l'accroissement des frais de distribution. Ces variations tiennent compte de l'incidence de l'arrêt de travail à Vancouver au premier trimestre, qui est estimée à 3,0 millions de dollars.

Produits de l'éérable

PRODUITS

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)			
Volume (en milliers de livres)	11 852	11 819	33
Produits	58 891	56 156	2 735



Les produits du premier trimestre de l'exercice considéré ont crû de 2,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des prix de vente moyens.

MARGE BRUTE

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf le pourcentage de la marge brute ajustée)			
Marge brute	8 154	5 153	3 001
Ajustement total du coût des ventes <sup>1), 2)</sup>	(2 067)	(821)	(1 246)
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	6 087	4 332	1 755
Pourcentage de la marge brute ajustée <sup>1)</sup>	10,3 %	7,7 %	2,6 %
Éléments inclus dans la marge brute :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	778	838	(60)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute du premier trimestre de l'exercice considéré s'est chiffrée à 8,2 millions de dollars, ce qui comprend un profit de 2,1 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 5,1 millions de dollars, ce qui comprenait un profit de 0,8 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre à l'étude s'est fixé à 10,3 %, par rapport à 7,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit une hausse de 1,8 million de dollars de la marge brute ajustée, du fait surtout de l'accroissement des prix de vente moyens et de la baisse des charges d'exploitation suite à la mise en œuvre d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue au deuxième semestre de l'exercice 2023.

AUTRES CHARGES

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars)			
Charges administratives et de vente	2 761	2 662	99
Frais de distribution	308	548	(240)
Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :			
Amortissement des immobilisations incorporelles	882	878	4

Les charges administratives et de vente du premier trimestre de l'exercice considéré ont augmenté légèrement de 0,1 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle essentiellement de la hausse des coûts liés au soutien administratif sur le marché. Les frais de distribution ont reculé de 0,2 million de dollars pour le trimestre considéré comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des coûts de logistique et d'un recouvrement plus élevé de ces coûts auprès des clients.

## RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars)			
Résultat des activités d'exploitation	5 085	1 943	3 142
Ajustement total du coût des ventes <sup>1), 2)</sup>	(2 067)	(821)	(1 246)
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	3 018	1 122	1 896
Amortissements	1 660	1 717	(57)
BAIIA <sup>1)</sup>	6 745	3 660	3 085
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	4 678	2 839	1 839

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 5,1 millions de dollars, comparativement à 2,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre à l'étude de l'exercice 2024 a progressé de 1,9 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la marge brute ajustée et de la baisse des frais de distribution.

Le BAIIA du premier trimestre de l'exercice 2024 s'est chiffré à 6,7 millions de dollars, par rapport à 3,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du premier trimestre de l'exercice 2024 a progressé de 1,8 million de dollars pour s'établir à 4,7 millions de dollars, principalement en raison de la hausse du résultat ajusté des activités d'exploitation, comme il est expliqué plus haut.

## PERSPECTIVES

Suivant une solide performance en 2023, y compris nos volumes de sucre, nos produits consolidés et notre BAIIA ajusté les plus élevés à ce jour, nous nous attendons à ce que cette tendance favorable se poursuive et prévoyons dégager des produits consolidés et un BAIIA ajusté plus élevés en 2024.

La vigueur soutenue de la demande de sucre devrait favoriser la croissance interne de notre secteur du sucre en 2024. Nous nous attendons également à ce que les résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable progressent en 2024, grâce à l'amélioration des conditions du marché et aux initiatives d'automatisation de la production et d'amélioration continue récemment mises en œuvre.

### Sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2024, malgré l'incidence défavorable du récent arrêt de travail à Vancouver qui a pris fin le 1<sup>er</sup> février 2024. La demande sous-jacente en Amérique du Nord reste forte dans toutes nos catégories de clients, soutenue par la conjoncture favorable du marché. L'augmentation prévue de la marge du secteur du sucre découlant des ententes récemment négociées aura une incidence positive sur nos résultats financiers, ce qui nous permettra d'atténuer les récentes pressions inflationnistes sur les coûts et la baisse des volumes de ventes attribuable à l'arrêt de travail survenu récemment à Vancouver.

Au premier trimestre, l'arrêt de travail a réduit les volumes de ventes, ce qui a eu une incidence défavorable d'environ 3,0 millions de dollars sur le BAIIA ajusté. La raffinerie de Vancouver produit environ 17 % de nos volumes de production de sucre raffiné. Pendant la grève, la raffinerie de sucre de Vancouver a poursuivi ses activités à volume réduit, et nous avons mis à contribution nos autres usines de Taber et de Montréal pour soutenir notre précieuse clientèle de l'Ouest canadien.

Le volume initialement prévu pour l'exercice 2024 était de 800 000 tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 4 700 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2023. En raison de la grève qui a pris fin récemment

à Vancouver et de son incidence sur les volumes livrés aux clients, nous prévoyons revoir à la baisse nos perspectives initiales de 10 000 tonnes métriques pour les ramener à 790 000 tonnes métriques.

La période des récoltes de notre usine de sucre de betterave de Taber a pris fin au début du mois de novembre. Nous sommes actuellement à l'étape de transformation et nous prévoyons terminer la transformation des betteraves à sucre reçues au début du mois de mars. À l'heure actuelle, selon notre évaluation préliminaire, nous prévoyons que la récolte actuelle permettra une production de 105 000 tonnes métriques à 110 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est conforme à nos attentes.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient continuer de subir l'effet modéré des pressions inflationnistes actuelles liées au marché, alors que nous continuons de mettre l'accent sur nos initiatives de contrôle des coûts à l'échelle de nos activités.

Les frais de distribution devraient augmenter légèrement en 2024. Ces dépenses rendent compte de la conjoncture du marché qui nécessite le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients et de certains coûts engagés pour répondre aux besoins de nos clients avec du sucre raffiné importé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2024 par rapport à 2023, ce qui s'explique surtout par les hausses des coûts liés au marché au titre de la charge de rémunération et des services externes.

Nous nous attendons à une hausse de nos coûts de financement au cours de l'exercice 2024 en raison des besoins en fonds de roulement plus élevés principalement liés à la hausse du prix du sucre brut n° 11 pour l'achat de sucre brut. Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer notre exposition à ces risques au cours de l'exercice 2024.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2024. Nous prévoyons consacrer environ 25 millions de dollars à différentes initiatives. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet d'expansion, actuellement estimées à 70 millions de dollars pour l'exercice 2024.

## Produits de l'érable

Nous prévoyons une amélioration des résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable en 2024 par rapport à l'exercice précédent. Les résultats financiers du secteur des produits de l'érable ont été moins élevés que prévu pour l'exercice 2023, en raison principalement de la baisse des volumes et des pressions inflationnistes persistantes sur les coûts. Nous prévoyons que ces pressions financières et opérationnelles persisteront pendant la première partie de l'exercice 2024, mais nous nous attendons à ce que le secteur des produits de l'érable continue de tirer avantage des initiatives d'automatisation mises en place et des améliorations continues apportées à ses usines de Granby et de Dégelis. Ces initiatives, jumelées aux augmentations de prix négociées dernièrement, appuient la reprise de notre secteur des produits de l'érable prévue pour 2024.

Le volume des ventes attendu pour 2024 est stable par rapport au volume des ventes en 2023, soit environ 43,5 millions de livres. Ces attentes au titre des volumes de ventes reflètent la conjoncture difficile dans l'ensemble du secteur, qui se répercute sur la demande mondiale de sirop d'érable, et le faible niveau actuel de la réserve de sirop d'érable des Producteurs et Productrices Acéricoles du Québec (« PPAQ »). Ces dernières années, la réserve des PPAQ s'est épuisée en raison de récoltes inférieures à la moyenne.

Les dépenses en immobilisations du secteur des produits de l'érable ont diminué considérablement au cours des dernières années. Nous nous attendons à ce que ce secteur consacre des dépenses de l'ordre de 1 million de dollars à 1,5 million de dollars par année à des projets d'immobilisations. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

## RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T1 2024	T1 2023
(non audité)		
(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)		
Sucre (en tonnes métriques)	182 376	192 849
Sirop d'érable (en milliers de livres)	11 852	11 819
Produits totaux	288 699	261 443
Marge brute	44 644	41 191
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	42 319	41 993
Résultat des activités d'exploitation	26 110	26 284
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	23 785	27 086
BAlIA <sup>1)</sup>	33 045	32 713
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	30 720	33 515
Charges financières nettes	6 906	6 183
Charge d'impôt sur le résultat	5 352	5 427
Bénéfice net	13 852	14 674
de base par action	0,13	0,14
dilué par action	0,11	0,13
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	12 613	15 347
de base par action <sup>1)</sup>	0,12	0,15
Dividendes par action	0,09	0,09

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

## Produits totaux

Les produits ont augmenté de 27,3 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2024, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des produits découle essentiellement des prix plus élevés payés pour le sucre brut n° 11 et de l'augmentation du prix moyen pour les activités liées au raffinage dans le secteur du sucre ainsi que de la hausse des prix dans le secteur des produits de l'érable. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes dans le secteur du sucre en raison de l'arrêt de travail à notre raffinerie de sucre de Vancouver.

## Marge brute

La marge brute a augmenté de 3,5 millions de dollars pour le trimestre considéré, en regard de celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du premier trimestre de l'exercice considéré a augmenté de 0,3 million de dollars, ce qui s'explique principalement par la hausse de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable, atténuée par la diminution de la marge brute ajustée du secteur du sucre. En ce qui a trait au secteur du sucre, la marge brute ajustée par tonne métrique pour le trimestre considéré s'est établie à 199 \$ par tonne métrique, soit une hausse de 4 \$ par tonne métrique par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Quant au secteur des produits de l'érable, le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre a augmenté de 2,6 % comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 10,3 %.

## Résultat des activités d'exploitation

Le résultat des activités d'exploitation du trimestre à l'étude s'est établi à 26,1 millions de dollars, contre 26,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du trimestre à l'étude s'est chiffré à 23,8 millions de dollars, contre 27,1 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en baisse de 3,3 millions de dollars. La baisse pour le trimestre à l'étude s'explique avant tout par l'apport moindre du secteur du sucre en raison du ralentissement des activités à notre raffinerie de sucre de Vancouver du fait de l'arrêt de travail.

## Charges financières nettes

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars)			
Charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties, y compris la charge de désactualisation <sup>1)</sup>	2 140	2 126	14
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 760	1 371	389
Intérêts sur les billets de premier rang garantis, y compris la désactualisation de 51 \$ (27 \$ au 31 décembre 2022)	921	897	24
Amortissement des frais de financement différés	326	314	12
Intérêts sur le solde à payer au fournisseur, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec	694	1 177	(483)
Autres charges d'intérêts	1	10	(9)
Accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives	406	242	164
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	658	46	612
<b>Charges financières nettes</b>	<b>6 906</b>	<b>6 183</b>	<b>723</b>

1) Comprend une charge de désactualisation de 263 \$ pour le trimestre clos le 30 décembre 2023 (249 \$ au 31 décembre 2022).

Les charges financières nettes du premier trimestre de l'exercice à l'étude ont crû de 0,7 million de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'incidence de la variation liée au marché de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et de l'augmentation de la charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable du fait de la hausse des emprunts moyens, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'intérêts liée aux achats de sirop d'érable moindres réalisés par les PPAQ.

## Imposition

	T1 2024	T1 2023	Δ
(en milliers de dollars)			
Exigible	3 870	4 762	(892)
Différé	1 482	665	817
<b>Charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>5 352</b>	<b>5 427</b>	<b>(75)</b>

La variation de la charge d'impôt exigible et différé d'une période à l'autre concorde avec la variation du résultat avant impôt pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre le montant de l'amortissement déclaré aux fins de l'impôt et le montant pour amortissement constaté à des fins de présentation des résultats financiers, le report en avant de pertes, les avantages sociaux futurs et les instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

## Bénéfice net

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2024 a diminué de 0,8 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la hausse des charges financières nettes et à la baisse du résultat des activités d'exploitation, contrebalancées en partie par une variation favorable sans effet sur la trésorerie de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le bénéfice net ajusté du premier trimestre de l'exercice 2024 a reculé de 2,7 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce recul est principalement attribuable à la diminution du résultat ajusté des activités d'exploitation du secteur du sucre, contrebalancée en partie par la hausse du résultat ajusté des activités d'exploitation du secteur des produits de l'érable.

## Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux IFRS de RSI pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	TRIMESTRES <sup>2)</sup>							
	2024	2023				2022		
	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième
Volumes de sucre (TM)	<b>182 376</b>	215 500	191 411	195 547	192 849	214 672	203 315	196 570
Volumes de produits de l'érable (en milliers de livres)	<b>11 852</b>	10 363	9 630	12 059	11 819	9 838	12 027	12 912
Produits totaux	<b>288 699</b>	308 036	262 285	272 949	261 443	267 406	254 632	253 341
Marge brute	<b>44 644</b>	41 192	41 685	41 659	41 191	28 472	24 948	33 899
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>42 319</b>	40 193	34 912	38 233	41 993	39 141	32 654	35 887
Résultat des activités d'exploitation	<b>26 110</b>	22 815	24 008	21 856	26 284	(38 346)	8 822	15 499
Résultat ajusté des activités d'exploitation <sup>1)</sup>	<b>23 785</b>	21 816	17 235	18 431	27 086	22 324	16 528	17 487
BAIIA <sup>1)</sup>	<b>33 045</b>	29 568	30 523	28 445	32 713	18 283	15 402	22 029
BAIIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>30 720</b>	28 569	23 750	25 020	33 515	28 954	23 108	24 017
(Perte nette) bénéfice net	<b>13 852</b>	11 876	14 177	11 062	14 674	(45 503)	3 138	8 570
de base par action	<b>0,13</b>	0,12	0,13	0,11	0,14	(0,44)	0,03	0,08
dilué(e) par action	<b>0,11</b>	0,09	0,12	0,10	0,13	(0,44)	0,04	0,08
Bénéfice net ajusté <sup>1)</sup>	<b>12 613</b>	11 283	8 749	9 115	15 347	12 161	8 419	9 122
de base par action	<b>0,12</b>	0,11	0,08	0,09	0,15	0,12	0,08	0,09
dilué par action	<b>0,10</b>	0,10	0,08	0,09	0,14	0,11	0,08	0,09
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre <sup>1)</sup>	<b>199</b>	156	159	175	195	165	139	159
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable <sup>1)</sup>	<b>10,3 %</b>	12,5 %	9,5 %	7,2 %	7,7 %	8,1 %	8,2 %	8,0 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) et le quatrième trimestre (de juillet à septembre) de l'exercice sont les meilleurs trimestres sur le plan de la marge brute ajustée, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des produits vendus liée à une augmentation de la proportion des ventes aux particuliers pendant ces périodes de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) et le troisième trimestre (d'avril à juin) sont ceux dont les volumes sont habituellement les moins élevés et dont la composition des produits vendus est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution de la marge brute ajustée, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté. Au cours des huit derniers trimestres, cette tendance a affiché une corrélation moins forte en raison de la demande soutenue du marché intérieur et des ventes qui avaient été retardées au premier trimestre de l'exercice 2023. Les deux premiers trimestres de l'exercice 2024 ne devraient pas suivre la tendance en raison de l'incidence du ralentissement des activités à notre raffinerie de sucre de Vancouver attribuable à l'arrêt de travail.

Normalement, le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Toutefois, au cours des deux derniers exercices, les volumes de ventes ont présenté une volatilité qui est imputable en partie à la forte concurrence sur le marché et à la volatilité de la conjoncture économique mondiale.

## Situation financière

(en milliers de dollars)	30 décembre 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2023
Total des actifs	<b>934 726 \$</b>	916 377 \$	960 901 \$
Total des passifs	<b>628 606</b>	626 299	654 005

L'accroissement de 18,3 millions de dollars du total des actifs pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par une augmentation de 21,8 millions de dollars des charges payées d'avance liée au paiement anticipé d'une cargaison de sucre brut expédiée par navire, une hausse de 25,5 millions de dollars des immobilisations corporelles au titre essentiellement du projet d'expansion et une croissance

de 6,8 millions de dollars des actifs au titre de droits d' utilisation associés aux nouveaux contrats de location visant des entrepôts et de l'équipement de logistique. L'accroissement du total des actifs a été atténué par la baisse de 12,5 millions de dollars des instruments financiers dérivés sur le marché, la réduction de 7,1 millions de dollars de la trésorerie, le recul de 5,3 millions de dollars des clients et autres débiteurs, la baisse de 7,9 millions de dollars des stocks et la diminution de 3,2 millions de dollars des immobilisations incorporelles.

Le total des passifs pour le trimestre considéré a augmenté de 2,3 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de 7,4 millions de dollars des clients et autres débiteurs, de l'accroissement de 7,1 millions de dollars des obligations locatives en lien avec la hausse des actifs au titre de droits d'utilisation et des passifs d'impôt différé de 4,6 millions de dollars. Cette variation a été contrée en partie par une réduction de 15,8 millions de dollars des passifs au titre des avantages du personnel, qui reflète l'incidence liée au marché de l'évaluation actuarielle réalisée à la clôture de l'exercice 2023, et une diminution de 1,4 million de dollars des passifs au titre des instruments financiers dérivés.

## Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme de versements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débetures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant les distributions de liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

	T1 2024	T1 2023
(en milliers de dollars)		
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<b>23 267</b>	(8 894)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<b>(4 687)</b>	28 562
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	<b>(12 783)</b>	(6 780)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	<b>(9)</b>	(152)
Augmentation nette de la trésorerie	<b>5 788</b>	12 736

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du trimestre à l'étude ont augmenté de 32,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation favorable de 27,5 millions de dollars du fonds de roulement, de la hausse de 2,4 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie et de la baisse de 2,2 millions de dollars des intérêts et impôts payés.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont diminué de 33,2 millions de dollars pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une augmentation moindre de 32,0 millions de dollars des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre considéré ont augmenté de 6,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de l'inscription à l'actif de dépenses de 8,4 millions de dollars en lien avec le projet d'expansion.

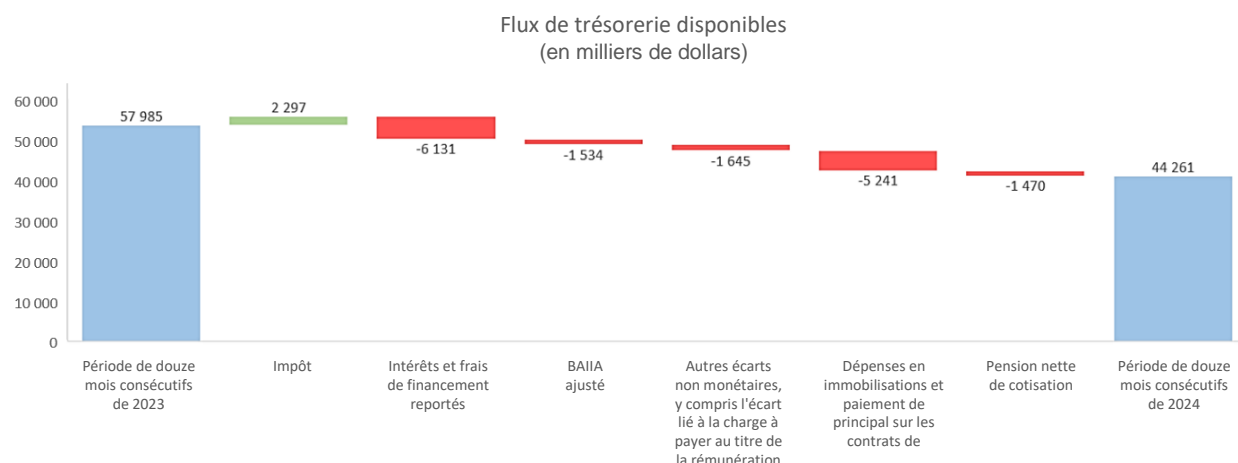


## Flux de trésorerie disponibles

Nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, y compris les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements des obligations locatives.

(en milliers de dollars)	Période de douze mois	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	76 479	48 020
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	7 494	16 351
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	(12 386)	19 004
Paiement de frais de financement différés	(1 810)	–
Montants hors trésorerie des instruments financiers	3 974	(1 141)
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles	(41 401)	(27 672)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	17 750	8 533
Paiement au titre des obligations locatives	(5 839)	(5 110)
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	44 261	57 985
Dividendes déclarés	37 812	37 563

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 30 décembre 2023 se sont chiffrés à 44,3 millions de dollars, ce qui constitue une baisse de 13,7 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est principalement imputable à l'augmentation de 5,2 millions de dollars des dépenses en immobilisations corporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, à la diminution de 1,6 million de dollars de l'incidence sans effet sur la trésorerie liée à la variation des charges à payer au titre de la rémunération de la haute direction fondée sur des actions réglée en trésorerie, à la hausse de 6,1 millions de dollars des paiements d'intérêts et de frais de financement différé, à la baisse du BAIIA ajusté de 1,5 million de dollars et à la croissance de la charge de retraite, déduction faite des cotisations de 1,5 million de dollars. Cette variation a été contrebalancée en partie par la baisse de 2,3 millions de dollars de l'impôt payé.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, ont augmenté de 5,2 millions de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'an dernier, en raison surtout des investissements accrus dans les actifs de production. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée ne réduisent pas les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets ne sont pas essentiels aux activités d'exploitation des usines. Ces projets sont plutôt entrepris en raison des économies opérationnelles qu'ils permettront de réaliser une fois achevés. L'augmentation du montant engagé pour les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée

pour l'exercice 2024 comparativement à la période correspondante de l'exercice 2023 découle surtout des coûts de 8,4 millions de dollars engagés en lien avec le projet d'expansion.

Les intérêts payés pour la période de douze mois close le 30 décembre 2023 ont augmenté de 4,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des intérêts versés au titre de la facilité de crédit renouvelable en raison de la croissance des emprunts moyens et de la hausse des intérêts versés aux PPAQ au titre des achats de sirop d'érable. Les frais de financement différés pour la période de douze mois close le 30 décembre 2023 se sont accrus de 1,7 million de dollars, par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet surtout des frais de financement payés en lien avec le projet d'expansion.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire pour chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour chacune des périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 8,4 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

### Obligations contractuelles

Aucun changement significatif ne touche le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 30 septembre 2023, à l'exception des engagements relatifs à des dépenses en capital pour réaliser le projet d'expansion d'une valeur totale de 129,0 millions de dollars qui seront engagés à l'exercice 2026.

Au 30 décembre 2023, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 752 000 tonnes métriques de sucre brut, dont 412 163 tonnes métriques avaient un prix établi, pour un engagement total de 328,7 millions de dollars.

### Ressources en capital

Au 30 décembre 2023, Lantic disposait d'un fonds de roulement totalisant 340,0 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui vient à échéance le 31 octobre 2027, sur laquelle elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au taux SOFR ou au taux CORRA à terme ajusté (qui s'entend du taux CORRA à terme majoré d'un ajustement allant de 30 à 32 points de base), majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers. Au 30 décembre 2023, des actifs d'une valeur totale de 589,6 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 576,7 millions de dollars au 31 décembre 2022.

Au 30 décembre 2023, un montant de 165,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 8,8 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Au 30 décembre 2023, la Société avait des débetures convertibles subordonnées non garanties en circulation d'une valeur nominale totale de 155,0 millions de dollars, dont une tranche de 57,4 millions de dollars échéant le 31 décembre 2024 et une tranche de 97,6 millions de dollars échant le 30 juin 2025.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et les autres dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation. La direction est d'avis que le crédit inutilisé aux termes de la facilité renouvelable est suffisant pour combler nos besoins anticipés en matière de liquidités.

Au 30 décembre 2023, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable.

## TITRES EN CIRCULATION

Au 30 décembre 2023, un total de 105 096 120 actions étaient en circulation et au 7 février 2024, un total de 105 147 602 actions étaient en circulation, comparativement à 104 430 135 actions au 31 décembre 2022.

## RISQUES ET INCERTITUDES

Les affaires et les activités de Rogers sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et sa capacité de commercialiser le sucre et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce document se trouve sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), ou sur le site Web de la Société, à l'adresse [www.LanticRogers.com](http://www.LanticRogers.com).

Les facteurs de risque intitulés *Relations de travail avec les employés syndiqués* et *Projet d'accroissement de la capacité de production dans l'Est du Canada annoncé récemment* qui figurent dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 devraient être mis à jour pour tenir compte de ce qui suit à la date du présent rapport de gestion.

### *Arrêt de travail à l'usine de raffinage de sucre de Vancouver*

Le 1<sup>er</sup> février 2024, les membres du personnel syndiqués de la raffinerie de sucre de Vancouver, représentés par Public and Private Workers of Canada Local 8, ont ratifié une nouvelle convention collective de cinq ans à la suite d'une grève qui avait débuté le 28 septembre 2023. Le processus de retour au travail est amorcé, et nous prévoyons que la raffinerie de sucre de Vancouver reviendra à sa pleine capacité de production au cours des prochaines semaines. Pendant l'arrêt de travail, la production de nos usines de Taber et de Montréal a été mise à contribution pour soutenir nos clients de l'Ouest canadien. Cet arrêt de travail qui s'est réglé récemment devrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers pour 2024, dont l'ampleur n'est pas encore entièrement connue et dépendra principalement des coûts internes supplémentaires qu'il pourrait engendrer.

### *Projet d'expansion*

La réalisation de notre projet d'expansion est assujettie à plusieurs conditions et risques, dont certains sont hors du contrôle de Lantic. Le plan d'ingénierie détaillé du projet a été réalisé et il comprend des estimations des coûts, de la période de construction et de la capacité de production supplémentaire. Le coût total prévu du projet est estimé à environ 200 millions de dollars.

Des retards et des dépassements de coûts pourraient survenir pendant la construction du projet d'expansion. Un certain nombre de facteurs pourraient causer de tels retards ou dépassements de coûts, notamment les retards liés aux permis, la hausse des prix liés à la construction, l'évolution des exigences en matière de travaux techniques et de conception, l'efficacité des entrepreneurs, les arrêts de travail, les conditions météorologiques défavorables et la disponibilité du financement. Même une fois achevés, la nouvelle capacité installée et les autres actifs connexes pourraient ne pas fonctionner comme prévu en raison de défauts de conception ou de fabrication, lesquels pourraient ne pas tous être couverts par la garantie. Un bris mécanique de l'équipement pourrait survenir après l'expiration de la garantie et se traduire par une perte de production et des coûts de réparation.

De plus, afin de réaliser le projet, Lantic pourrait devoir modifier à nouveau ses facilités de crédit existantes et peut-être conclure des ententes de financement additionnelles pour financer la construction. La capacité de Lantic à obtenir le financement global pour le projet dépend de plusieurs facteurs, dont la demande de sucre raffiné sur le marché, le coût final du projet et les conditions d'emprunt sur le marché des capitaux.

Rien ne garantit que le projet d'expansion sera réalisé ou qu'il le sera dans les délais prévus d'environ deux ans, offrant ainsi les volumes additionnels prévus au coût prévu. L'incapacité de Lantic de réaliser le projet d'expansion selon les conditions prévues pourrait avoir une incidence significative sur la performance, les résultats financiers et la situation financière de Rogers.

## MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'éralbe divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers et de la dépréciation du goodwill. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

## Rapport sur les résultats du premier trimestre de 2024

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

### RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T1 2024			T1 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	36 490	8 154	44 644	36 038	5 153	41 191
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
Marge brute ajustée	36 232	6 087	42 319	37 661	4 332	41 993
Résultat des activités d'exploitation	21 025	5 085	26 110	24 341	1 943	26 284
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
Résultat ajusté des activités d'exploitation	20 767	3 018	23 785	25 964	1 122	27 086
Résultat des activités d'exploitation	21 025	5 085	26 110	24 341	1 943	26 284
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 275	1 660	6 935	4 712	1 717	6 429
BAIIA <sup>1)</sup>	26 300	6 745	33 045	29 053	3 660	32 713
BAIIA <sup>1)</sup>	26 300	6 745	33 045	29 053	3 660	32 713
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>	(258)	(2 067)	(2 325)	1 623	(821)	802
BAIIA ajusté	26 042	4 678	30 719	30 676	2 839	33 515
Bénéfice net			13 852			14 674
Ajustement total du coût des ventes <sup>1)</sup>			(2 325)			802
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>1)</sup>			658			46
Impôt sur les ajustements ci-dessus			428			(175)
Bénéfice net ajusté			12 613			15 347
Bénéfice net de base par action			0,13			0,14
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			(0,01)			0,01
Bénéfice net ajusté de base par action			0,12			0,15

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

	(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)							
	2024		2023			2022		
	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième
Marge brute	<b>44 644</b>	41 192	41 685	41 658	41 191	28 472	24 948	33 899
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	<b>(2 325)</b>	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988
Marge brute ajustée	<b>42 319</b>	40 193	34 912	38 233	41 993	39 141	32 654	35 887
Résultat des activités d'exploitation	<b>26 110</b>	22 815	24 008	21 856	26 284	(38 345)	8 822	15 499
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	<b>(2 325)</b>	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	50 000	–	–
Résultat ajusté des activités d'exploitation	<b>23 785</b>	21 816	17 235	18 431	27 086	22 324	16 528	17 487
Résultat des activités d'exploitation	<b>26 110</b>	22 815	24 008	21 856	26 284	(38 345)	8 822	15 499
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	<b>6 935</b>	6 753	6 515	6 589	6 429	6 628	6 580	6 530
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	50 000	–	–
BAIIA	<b>33 045</b>	29 568	30 523	28 445	32 713	18 283	15 402	22 029
BAIIA	<b>33 045</b>	29 568	30 523	28 445	32 713	18 283	15 402	22 029
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	<b>(2 325)</b>	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988
BAIIA ajusté	<b>30 720</b>	28 569	23 750	25 020	33 515	28 952	23 108	24 017
(Perte nette) bénéfice net	<b>13 852</b>	11 876	14 177	11 062	14 674	(45 502)	3 138	8 570
Ajustement total du coût des ventes <sup>2)</sup>	<b>(2 325)</b>	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669	7 706	1 988
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	50 000	–	–
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt <sup>2)</sup>	<b>658</b>	201	(203)	479	46	(328)	(632)	(1 246)
Impôt sur les ajustements ci-dessus	<b>428</b>	205	1 548	999	(175)	(2 678)	(1 793)	(190)
Bénéfice net ajusté	<b>12 613</b>	11 283	8 749	9 115	15 347	12 161	8 419	9 122

1) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

## PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2024, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 30 septembre 2023.

## CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de l'exercice 2024. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires résumés non audités ainsi qu'à la note 3 q) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2023 pour un complément d'information.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours de la période ouverte le 1<sup>er</sup> octobre 2023 et close le 30 décembre 2023, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence estimative de l'arrêt de travail survenu récemment à notre raffinerie de sucre de Vancouver,
- la demande de sucre raffiné et de sirop d'érable,
- les volumes de ventes dans les secteurs du sucre et des produits de l'érable,
- notre projet d'expansion,
- les prix futurs du sucre brut n° 11,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber,
- la croissance de l'industrie acéricole et de l'industrie du sucre raffiné,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique

« Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.